



Questions et réflexions autour de notre expérience de recherche en co-création au sein du programme Co-Create Innoviris



Table des matières

Questions et réflexions autour de notre expérience de recherche en co-création au sein du programme Co-Create Innoviris.....	1
Questions et réflexions autour de notre expérience de recherche en co-création au sein du programme Co-Create Innoviris.....	2
Introduction : les objectifs et les intentions de ce document.....	2
1. Définir la co-recherche?.....	2
2. Évaluer (la qualité d’)une co-recherche.....	4
3. La grille Innoviris.....	5
4. Retour sur nos expériences d’évaluation.....	6
a. Remarques générales et liminaires.....	6
b. Qui est co-chercheur?.....	7
c. Que signifie “expérimenter” ?.....	9
d. Produire des connaissances ?.....	12
5. Que conclure ?.....	15

Encadré 1 : le programme Co-create et son jargon

Le programme **Co-Creat** d'Innoviris finance des projets de **recherche en co-création** qui utilisent une innovation sociale pour rendre la Région de Bruxelles-Capitale plus résiliente.

La recherche en co-création est menée avec des acteur·rice·s académiques, de la société civile et des citoyen·ne·s habitant·e·s de Bruxelles. Toutes ces personnes prennent part à la recherche et sont donc "**co-chercheur·euse·s**".

Pour explorer ce type de problématique, les projets de co-recherche expérimentent une innovation sociale. Elle peut se définir comme l'introduction d'une action, d'un moyen, d'une finalité ou d'un procédé nouveau pour relever des défis de société. Le groupe de co-chercheurs qui expérimentent cette innovation sociale est appelé "**living lab**".

Encadré 2 : Le projet Mutualisons (ULB, Financité, Réseau Transition, ASBL Dewey)

Dans le cadre du projet Mutualisons, notre expérimentation consistait à mettre en place des processus de mutualisation de ressources (lieu physique, compétences, données) entre alternatives citoyennes et/ou d'économie sociale, afin d'évaluer si ces processus de coopération pouvaient être considérés comme des trajectoires pertinentes de mise à l'échelle pour ces alternatives.

Le constat de base était qu'au sein d'un écosystème d'initiatives promouvant des pratiques alternatives à la compétition ambiante, régnait une relative absence de réelles coopérations formelles. Et que, par ailleurs, la question de la mise à l'échelle était peu abordée via un passage à l'action, et qui plus est des actions de coopération.

L'expérimentation, déclinée en plusieurs living labs, consistait à comprendre si et, le cas échéant, comment des coopérations formelles pouvaient contribuer à la mise à l'échelle des coopérants.

Questions et réflexions autour de notre expérience de recherche en co-création au sein du programme Co-Create Innoviris

Introduction : les objectifs et les intentions de ce document

Ce document contribue à la formalisation des apprentissages issus du projet Mutualisons, mené par un consortium de quatre partenaires (IGEAT-ULB, Financité, Réseau transition, ASBL Dewey), financé dans le cadre du programme Cocrete d'Innoviris (voir encadré) et prématurément clôturé.

Ce projet s'est prématurément clôturé. Ceci non pas au motif que le consortium n'avait pas formulé de question de recherche pertinente et encore moins faute de travail et d'efforts sur le terrain, mais essentiellement en raison d'une non conformité, selon le bailleur, aux critères qui permettent de qualifier une recherche de véritable "recherche en co-création". L'objectif de ce document n'est pas de contester la décision, ni de fournir une autojustification. L'idée serait plutôt de saisir l'opportunité ouverte par les raisons de cette clôture prématurée pour tenter de mettre en discussion la position de notre bailleur de fonds et de constituer une base de réflexion pour nos collègues co-chercheurs qui, au sein d'autres projets de recherche participative, ou au sein d'organisations partenaires, pratiquent déjà ou pratiqueront ce type recherche. Car si la formulation de grands principes pour caractériser la recherche en co-création ne pose guère de problèmes, leur mise en pratique et plus encore leur évaluation, sous forme par exemple de feux tricolores sur des critères bien définis, pose de réels problèmes. Mieux comprendre ces difficultés permettra, nous l'espérons, de faciliter la vie des co-chercheurs comme celle des financeurs.

Ce document suivra un plan assez classique : définition de la co-recherche, réflexions théoriques sur les moyens d'évaluer la qualité d'une co-recherche donnée, présentation de la grille d'évaluation utilisée par notre bailleur de fonds et, enfin, le retour de notre expérience en la matière.

1. Définir la co-recherche?

Dans un ouvrage à paraître (Vankeerberghen et Hermesse, 2020 à paraître) valorisant les résultats de la première promotion des recherches financées par le programme Co-create, et qui nous servira de référence pour cette section, les auteurs de l'introduction générale (Vankeerberghen, Hermesse et Lohest, 2020) ont tenté de replacer la co-recherche "à la mode Innoviris" au sein de la diversité du

champ disciplinaire de la recherche participative, transdisciplinaire et orientée vers l'action ou l'innovation.

On y comprend que la co-recherche telle que promue par l'appel Co-Create se rattache à différents courants, dont deux en particulier et qui ont démontré leurs effets sur la conduite de transformation sociétale. Premièrement, on peut identifier de nombreuses connexions avec la *recherche-action participative* (RAP) ; deuxièmement, la co-recherche ancre également ses racines dans le courant de la *recherche transdisciplinaire* ou la *transdisciplinarité*. A notre avis, il semble également pertinent de rattacher, a minima indirectement, la co-recherche à la *recherche-action*. S'il est hasardeux de proposer des définitions arrêtées pour des approches reposant sur une grande diversité de pratiques, nous pouvons proposer les balises suivantes.

Tout d'abord, lorsqu'on s'intéresse à la **recherche-action (RA)**, on peut identifier la difficulté de faire clairement la distinction entre recherche-action et recherche-action participative. Dans leur manuel de référence, Greenwood et Levin (2007, seconde édition) considèrent la recherche-action comme l'ensemble des stratégies participatives et démocratiques visant la production de connaissances et le design d'actions promotrices de changement social. Ainsi, la recherche-action a pour principe moteur de modifier le contexte social qu'elle étudie afin de le comprendre et ainsi produire de la connaissance (le fameux item de Kurt Lewin : « *if you want to understand something, try to change it!* »). En outre, la RA apparaît comme nécessairement participative et inclusive, selon ces auteurs. En effet, dans les dispositifs que la RA mobilise, les chercheurs et les parties prenantes identifient conjointement les problèmes à résoudre, génèrent ensemble une connaissance à leur propos, apprennent et mettent en œuvre des techniques de recherche sociale, exécutent des actions et interprètent collectivement et démocratiquement les résultats de ces actions sur base de leurs apprentissages (Greenwood et Levin, 2007, p. 3).

Définie comme telle, il est difficile d'identifier une réelle différence avec la **recherche-action participative (RAP)** définie comme « *un processus collaboratif de recherche orienté vers la transformation sociale* » (Kendon, Pain & Kesby, 2007, p. 9, notre traduction ; Mc Taggart 2007). La RAP est fondée sur la reconnaissance d'une pluralité de connaissances selon les institutions et les localisations ; elle met en particulier l'accent sur l'inclusion des personnes qui dans la société sont exclues, opprimées ou ignorées, et affirme que ces personnes détiennent justement des savoirs sur l'histoire, les structures sociales et les fractures qu'on peut observer au sein de la société.

Ainsi, RA et RAP se mélangent « globalement », convergent; on pourrait presque signifier qu'il s'agit de vocabulaires différents pour désigner fondamentalement une même démarche. Pourtant, certains auteurs continuent de distinguer les deux approches, en donnant davantage à la RAP un caractère d'*empowerment* (mise en capacitation, émancipation) : les apprentissages issus d'une pratique de la RAP permettent aux citoyens engagés d'améliorer leur pouvoir d'action et de mieux faire entendre leur voix. De façon un peu distincte, la recherche-action serait davantage axée sur des finalités de changement de politiques, d'action sociale voire même de changement systémique. Pour d'autres, la recherche-action n'engage pas nécessairement les participants dans le processus de recherche, alors que c'est nécessairement le cas pour la RAP, et ce dans le but explicite d'informer, via le processus de recherche, les actions des participants. Comme on le voit, il est complexe voire impossible - mais est-ce même pertinent? - de faire un "tri", de tracer une ligne de démarcation claire et définitive entre RA et RAP.

La **recherche transdisciplinaire** (RTD) est un autre courant auquel on pourrait rattacher la co-recherche Co-create. Si l'on en retrace brièvement l'histoire, on relève que la RTD s'est développée

particulièrement autour de problématiques liées au changement climatique et à la durabilité environnementale, pour ensuite s'étendre à de nombreux autres domaines. La RTD se caractérise par différents éléments opérationnels ou épistémologiques récurrents : la collaboration entre chercheurs académiques et acteurs sociaux ; l'intégration des savoirs ; l'orientation vers des problèmes concrets. Le plus souvent, les démarches de RTD ont pour intention de contribuer aux transformations sociétales en produisant un savoir scientifique hybride et socialement pertinent. Ainsi, les dispositifs de la RTD apparaissent comme adaptés à des situations complexes.

De façon un peu plus typologique, Mobjörk (2010) distingue deux types de RTD. La RTD consultative, d'une part, qui est une collaboration interdisciplinaire entre scientifiques qui prennent en considération la perspective des acteurs sociaux. D'autre part, la RTD participative, qui considère les scientifiques et les acteurs de terrain/sociaux comme partenaires égaux, chacun conservant ses spécificités, tout au long du processus de recherche : les connaissances des acteurs sociaux sont pleinement intégrées dans ces processus.

Au final, on pourrait retenir, de façon résumée, que les grandes approches les plus directement connectées à la co-recherche de type Co-creat, se fondent sur quelques grandes caractéristiques :

- la participation des parties prenantes ;
- la flexibilité, la souplesse et la dynamique des *design* de recherche, qui doivent pouvoir évoluer afin de permettre à la recherche de se déployer. Dans les écrits, c'est ici qu'intervient le caractère itératif, plutôt que linéaire, du processus de recherche, alternant notamment action et réflexion ;
- l'intégration des connaissances, grâce à des techniques particulières ;
- la capacité à gérer des frontières de projet dynamiques, mouvantes.

2. Évaluer (la qualité d')une co-recherche

La question de l'évaluation d'une co-recherche pose d'emblée la question de ce sur quoi les co-chercheurs peuvent et doivent être évalués. La question est loin d'être univoque, comme en atteste un article récent (Verwoerd et.al. 2020) qui traite de cette question et dresse un panorama qui illustre particulièrement bien la complexité de la tâche d'évaluation de recherches transdisciplinaires.

Tout d'abord, certains auteurs ont mis en évidence que dans le cas de la RTD, il est pertinent de distinguer les différentes **natures de résultats**. Pour cela, la langue anglaise permet de faire une distinction intéressante : on peut séparer les **outputs** (les produits utilisables, les livrables) et les **outcomes** (les effets en termes de réseaux et de mise en capacitation), qui constituent tous deux des effets indirectement reliés à des **impacts sociétaux**, qui font alors référence à des changements structurels ou des actions. Il faut alors comprendre que la production de connaissances *stricto sensu* n'est pas l'unique objectif d'un processus de RTD. Cette production de connaissances compilée dans les rapports et/ou les articles, fait parties des outcomes cognitifs, mais il y a d'autres aspects à prendre en considération pour justifier la mise en oeuvre de RTD.

Afin de mesurer ces différents effets, les chercheurs ont alors tenté de mettre en exergue des éléments liés à la qualité des **processus** de RTD. A cet égard, il s'agit pour beaucoup de revenir aux parties prenantes et aux participants au processus. Il s'agit alors de juger à partir de la perception de ces acteurs quant à la **légitimité**, la **crédibilité** et la **pertinence** du processus et des résultats de la

recherche. Ici, la grande diversité des situations de projets pose des difficultés pour établir des mesures génériques de cette perception. D'autres auteurs proposent de poser un regard sur la notion "d'interaction productive", afin de mesurer la qualité des interactions entre les différents co-chercheurs (scientifiques et acteurs de terrain). Cela consiste à évaluer la qualité du processus participatif, notamment en distinguant la nature du processus (le nombre, le type et les séquences du processus) de sa qualité "intrinsèque", liée à la présence ou représentativité des différentes positions et donc la capacité du processus à affronter et dépasser les conflits de perspectives et de représentations.

Ces éléments rejoignent ce que les manuels de RA présentent pour évaluer un processus de RA. Par exemple, il s'agit de présenter le niveau de maniabilité/opérationnalité (*workability*) de la solution produite par le processus. En gros, il s'agit de se demander si le problème qui est à la source de la recherche-action a pu être résolu grâce au processus et aux actions mises en oeuvre. Enfin, en RA, il est aussi question de mesurer, jauger, la crédibilité interne et externe du processus de recherche.

Comme on le comprend, davantage que dans l'évaluation des recherches disciplinaires classiques, une importance est ici donnée aux résultats générés par le processus-même de recherche, au-delà des seuls résultats-produits. Pour autant, il est très compliqué de proposer des mesures génériques car chaque projet a sa "propre vie" et ses propres aléas. Cela étant, il est également admis que l'évaluation de processus de recherche complexe nécessite une méthode qui soit capable de prendre en considération cette complexité. Ainsi, dans le cas de l'évaluation de la qualité du processus, on s'accorderait aisément sur le fait qu'il faut le faire avec les praticiens, scientifiques et acteurs de terrain. La difficulté ici est d'obtenir des données suffisamment solides : souvent, les témoignages sont récoltés *a posteriori* et dépendent de la mémoire des participants et, en amont de cela, de leur disponibilité.

Dans le cadre du programme Co-creat, l'évaluation se fait essentiellement par un jury externe, sur base d'un rapport et d'une présentation par les co-chercheurs financés, tous les 9 mois. Rien n'indique que ce processus soit le plus adapté à la nature complexe de l'évaluation telle que nous venons de la décrire - et même si la grille de lecture utilisée par Innoviris (voir section suivante) aborde, selon nous et plus ou moins directement, des questions tout à fait pertinentes.

3. La grille Innoviris

Tableau 1 : Les critères de la co-recherche proposés par le programme Co-creat

Évaluation du dispositif de co-recherche
Les acteurs directement concernés sont les principaux acteurs de la recherche.
Chacun a une conscience partagée de la problématique et du besoin d'adaptation (communauté de sens autour de la problématique et du besoin de changement).
Chacun a une conscience partagée autour des questions de recherche et de besoin de faire une recherche (communauté de sens autour de la recherche).
Il y a un processus (design) de recherche clair soutenant un processus rigoureux de production de connaissance.
Chacun a une maîtrise partagée du processus de co-recherche.

Le projet entre dans une démarche de recherche plutôt que dans des démarches d'action ou de gestion de projet (opérationnalisation, décision, solution, consultance).
Le projet se donne les moyens et les méthodes pour permettre l'expression et la prise en considération les multiples savoirs (création d'espaces sécurisés et de confiance pour permettre de se bâtir sa propre pensée avant de s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre).
Chacun est en capacité d'explorer, d'aller en terre inconnue, d'expérimenter des pistes et hypothèses en dehors du cadre opérationnel de sa fonction/situation courante.
Les résultats qui viennent infirmer les a priori, les visées défendues, les hypothèses ou les affirmations sont analysés et intégrés dans la dynamique de recherche.

D'un point de vue "théorique", on peut d'ores et déjà noter que si l'on retrouve bien des éléments essentiels identifiés à la section 1, plusieurs éléments clés identifiés à la section 2 semblent plus absents.

Voyons maintenant, sur notre terrain, comment tout ceci s'est plus ou moins bien articulé.

4. Retour sur nos expériences d'évaluation

a. Remarques générales et liminaires

Au regard des quelques éléments de cadrage développés, il est intéressant de discuter plus précisément les 9 critères d'un "bon projet Co-create". Tout d'abord, les critères Innoviris et le processus d'évaluation ont ceci de pertinent qu'ils sont discutés la "recherche se faisant", c'est-à-dire régulièrement et à intervalles réguliers. De plus, sur papier, les différents points de vue, internes et externes aux projets, sont confrontés. Pour autant, ces évaluations ne règlent pas les questions qui se situent en amont et qui sont développées plus bas : dépendamment de "qui est co-chercheur", il sera plus ou moins facile de prendre en considération les perceptions des praticiens. On peut faire le même constat au niveau de la question de l'expérimentation, qui tient à la notion de processus : si expérimenter veut dire tester une solution, alors le processus à évaluer ne commence au même "temps" que si la co-construction de la solution, en amont de sa mise en oeuvre sous contraintes créatives (ce que nous avons fait via Mutualisons, mais aussi via les projet CosyFood et (E)Change Bruxelles, notamment), est considérée comme faisant entièrement partie du processus de recherche. Ainsi, comment trancher quand la conception de la co-recherche - ou plus précisément de l'expérimentation qui en constitue ici le coeur - apparaît comme différente entre les praticiens au sein d'un projet et des évaluateurs externes ? Le bailleur de fonds doit-il être vu - et donc intégré au processus de co-création - comme co-chercheur ?

D'autres questions émergent. Si le *timing* de l'évaluation externe est important et que cette évaluation en cours de projet est pertinente, comment trancher quand l'avis émis n'est pas en phase avec la vision des praticiens, ou entre praticiens externes (légitimités et validités internes et externes) ? Et quelle place laisser à la valeur des contenus produits, par opposition au processus de co-recherche ? Au final, il semble que chaque projet se situe plus ou moins proche d'un idéal-type de la co-recherche, mais qu'il faut également prendre en compte, au-delà de la distance entre la situation et cet idéal-type, la capacité du projet à répondre aux questions de recherche. Par ailleurs,

les éléments des effets du processus sur les différents acteurs, sur les effets de réseaux, les apprentissages sont également difficile à prendre en compte.

En outre, nous observons que les neuf items sont concernées par trois grandes questions pour lesquelles une réponse claire n'est pas toujours explicitement proposée : *qui est co-chercheur? Qu'est-ce qu'expérimenter? La production de connaissance : quoi, quand, comment, pour qui et avec qui?* C'est sous l'angle de ces trois questionnements que nous proposons un retour réflexif de notre expérience de co-recherche et de l'évaluation qui en a été faite au cours de nos activités.

b. Qui est co-chercheur?

Répondre à cette question n'est pas une mince affaire. Elle nous semble être la première à traiter ici. En effet, la réponse à cette question oriente l'évaluation de 5 critères sur les 9 proposés par Innoviris : ceux qui sont liés aux personnes et dont l'intitulé commence par "Chacun..." ou "Les acteurs...". Ainsi, la question transcende/traverse de nombreuses questions liées à nos pratiques de co-recherche, qui, au même titre que bon nombre de pratiques de recherches connexes ailleurs dans le monde, jonglent avec différents degrés de participation, différentes arènes de réflexions et font intervenir différents groupes de co-chercheurs à intervalles plus ou moins réguliers.

A partir de nos pratiques, on ne saurait réduire le co-chercheur à celle ou celui qui participe personnellement à *toutes* les étapes de la recherche. Dans la pratique, ceci est impossible, et pour différentes raisons. Premièrement, nous travaillons principalement - et c'est l'essence du programme Co-create - en consortium *d'organisations*, qui ont leurs propres règles d'organisation interne mais aussi leurs départs et leurs arrivées de personnel. Ainsi, il arrive régulièrement qu'un membre de consortium mandate des personnes différentes selon les étapes de la recherche. Ce n'est évidemment pas idéal, mais ce n'est pas un fait que nous devons discuter ou refuser, mais plutôt un fait avec lequel chaque projet doit jongler ou naviguer.

Deuxièmement, la pratique des Co-create nous apprend - et les contraintes budgétaires nous "imposent" - que les personnes rémunérées sont souvent les moteurs, les co-chercheurs de première ligne, mais que les dispositifs font également intervenir les publics spécifiques de ces organisations, par exemple. Ces participants, non rémunérés et difficiles à défrayer, constituent une seconde ligne de co-chercheurs, mais dont la composition varie (ce sont rarement toutes les mêmes personnes), et les niveaux de participation sont variables selon les étapes de la recherche. Ainsi, les co-chercheurs de première ligne seront toujours les acteurs principaux de la construction de la problématique de la recherche et de la communauté de sens en phase de montage. Mais, même pour les membres du consortium, les *personnes* changeront potentiellement au moment où le projet va démarrer.

Cette distinction entre deux "lignes" - principalement, mais on pourrait en imaginer davantage - de co-chercheurs expose différemment l'évaluation des différents critères de la co-recherche. Prenons la nécessité que ce soit les acteurs directement concernés qui sont acteurs de la recherche. Déjà, des précisions devraient être posées : concernés par la problématique générale de la recherche ? Concernés par l'expérimentation ? Dans l'un ou l'autre cas, la façon d'organiser les dispositifs sera différente. Encore une fois, dans une situation idéale et théorique, voire romantisée, on devrait parler du même groupe de "personnes" ou au moins le même groupe d'organisations. Pourtant, dans le cas de Mutualisons, nous avons observé des évolutions au sein de ce groupe d'acteurs directement concernés : ceux qui ont participé aux ateliers de montage ne sont pas forcément réapparus lorsque le projet a démarré; ceux qui ont initié une expérimentation ont ensuite "quitté" le bateau. Est-ce à

dire qu'ils ne sont plus "concernés" ? La recherche perd-elle son intérêt si le groupe d'acteurs concernés est variable, consortium exclu évidemment (et donc, au niveau de la deuxième ligne et de la troisième ligne de co-chercheurs) ? Souvent, les acteurs qui sont concernés ne peuvent pas non plus *tous* participer à la co-recherche, ou tous participer à intensité égale.

Et peut-on même parler de 2e ou 3e lignes, avec implicitement un degré de co-recherche "moindre" alors que leur maîtrise du processus de recherche est tout à fait transparente : ils comprennent parfaitement la problématique, savent à quelle sous-question ils participent, à quelle étape de la recherche on se situe, à quel titre ils interviennent et de quelle façon leurs savoirs et expertises seront intégrés.

Un critère nous apparaît particulièrement sujet à réflexion : avoir une conscience partagée de la nécessité de faire recherche. Pourquoi les participants et co-chercheurs à certains moments du dispositif de recherche devraient "accepter" de participer à une recherche pour être considérés comme co-chercheurs ? Qu'est-ce qui justifie que la conscience de la nécessité de passer par un processus de recherche soit élargie au-delà du consortium ? Ce n'est ni toujours réaliste, ni à notre sens forcément pertinent pour favoriser l'intégration de savoirs à ancrages différents au sein d'un dispositif.

Il semble que la conception de la co-recherche véhiculée par le programme Co-creat, la grille d'évaluation et les éléments formulés lors des différents comités de suivi, suppose un groupe de personnes fixes, figé autour d'une expérimentation (il peut y avoir plusieurs groupes fixes et figés autour de plusieurs expérimentations), à qui l'on peut alors attribuer la fonction de co-chercheur. N'est-ce pas (parfois) trop réducteur ? N'y a-t-il pas des cas où il y aurait alors atteinte à la juste reconnaissance des savoirs et expertises de chacun ? Pourquoi ne pas considérer tout participant comme co-chercheur, mais à degrés variables selon les étapes et les niveaux de participation ?

Ainsi, au final, selon *qui* est à considérer comme co-chercheur, le degré d'intensité de chacun des items qui nécessite une réponse préalable, pourrait se voir attribuer une note différente ; voire une note différente pour chaque cercle de co-chercheurs.

Afin d'être concret, nous pourrions illustrer la situation de Mutualisons pour ces critères liés à la position de co-chercheur de la manière suivante. Au coeur du projet de recherche, se situent les membres du consortium : pour ce premier cercle de co-chercheurs, on peut dire que la maîtrise du processus, la conscience partagée de la problématique et de la nécessité de faire recherche, la capacité d'explorer l'inconnu ainsi que le "concernement" sont sans équivoque. Le niveau d'appréciation de ce *premier cercle* est interchangeable selon les étapes du processus, et même selon les expérimentations. Un *deuxième cercle* est composé des acteurs qui sont entrés avec nous en expérimentation, c'est-à-dire que nous avons mené avec eux des actions de co-recherche, qu'ils ont co-défini des dispositifs de collecte et d'analyse de données. Leur conscience de la problématique et de la nécessité de faire recherche, ainsi que leur capacité d'explorer, se limitent aux contours de l'expérimentation précise à laquelle ils participent. Enfin, le troisième cercle de co-chercheurs, les participants aux ateliers conjointement définis par les deux autres cercles, nourrit encore un degré de maîtrise différent, plutôt axé sur la compréhension du rôle que jouent leur expertise, leurs savoirs, à un moment précis au sein d'un dispositif plus large et plus long dans le temps.

Nous pourrions alors revisiter la grille Innoviris selon l'implication des différents types de co-chercheurs :

	Premier cercle (consortium, financés)	Deuxième cercle (noyaux pilotes des expérimentations)	Troisième cercle (participation ponctuelle)
Acteurs directement concernés	oui	oui	oui
Conscience partagée de la problématique et du besoin d'adaptation	oui	oui	théorique, ponctuelle, pour comprendre sa participation
Conscience de la nécessité de faire recherche	oui	oui, conscience de la nécessité d'expérimenter suffit pour participer et intégrer les savoirs	non, pas applicable. Mais intégration des savoirs tout aussi pertinente.
Maîtrise partagée du processus	oui	seulement pour l'expérimentation en question	non, mais compréhension de la place occupée
Capacité d'explorer	oui	oui	oui

Alors que nos pratiques illustrent l'existence de différents cercles de co-chercheurs, et que se croisent pour chacun de ces cercles des niveaux de participation différents, leur existence génère selon nous des effets positifs en termes de qualité du processus, même s'ils ajoutent des défis au pilotage de la recherche. En effet, ils offrent davantage de possibilités pour que s'expriment des divergences de visions (qualité du processus) et permettent d'offrir un panel de possibilités tout comme un nombre d'interactions plus grand (nature du processus). Chaque acteur concerné par la problématique peut également y figurer comme co-chercheur à part entière tout en adaptant sa participation à la juste place qu'il peut, selon ses moyens et sa volonté, occuper. Les membres du consortium sont alors là pour assurer un fil conducteur, un socle qui, selon les étapes de la recherche et les niveaux de participation, permet d'opérer l'intégration des savoirs de chacun.

c. Que signifie "expérimenter" ?

Comme expliqué plus haut (encadrés 1 et 2), nous avons tenté de mettre sur pied plusieurs living labs expérimentaux, qui constituent autant de tentatives concrètes de coopération entre alternatives bruxelloises, notamment à travers la mutualisation de ressources physiques (un lieu fédérateur), humaines (développer une offre intégrée inter-organisations) ou informatiques et informationnelles (données cartographiques).

Au moment de clôturer prématurément le projet, nous étions toujours dans le processus de co-construction et design de ces mutualisations et coopérations. C'est d'ailleurs un des éléments qui nous a été donné et justifiant la clôture anticipée du projet : nous n'aurions pas, dans le temps restant, la garantie de produire des résultats et des réponses à la question de recherche. D'une certaine façon, il nous était dit que nous n'expérimentions pas encore et que nos activités

s'apparentaient encore à une "phase de montage". Comment objectiver ces deux visions différentes entre, d'une part, les praticiens du processus de recherche prétendant expérimenter un dispositif de co-recherche; et d'autre part, le bailleur de fonds affirmant que les expérimentations n'étaient formellement toujours pas entamées ?

Il y a donc bien du flou autour de la notion "expérimenter" et les points de vue sont divergents. Dans les critères du programme présentés plus haut, selon notre compréhension des termes employés, la notion d'expérimentation est abordée de deux façons. Premièrement, en filigrane, on comprend que l'expérimentation ne désigne pas seulement une action, la gestion d'un projet opérationnel. Elle doit contenir une démarche de recherche, de réflexivité, permettant d'identifier ce que nous apprend le processus d'expérimentation. Deuxièmement, il est clarifié que l'expérimentation doit permettre aux acteurs concernés et impliqués de sortir de leur zone de confort.

Selon ces éléments, il nous paraît évident que nos activités consistaient bien en des expérimentations. De fait, dans les trois Living Labs en cours, les acteurs concernés étaient placés en situation inhabituelle, puisqu'il s'agissait de co-crédier des coopérations *inexistentes* dans le contexte des acteurs et de comprendre précisément si, et le cas échéant à quelles conditions, ces coopérations peuvent produire des effets de mise à l'échelle. Ce n'était donc en soi pas l'action uniquement pour elle-même qui était au coeur du dispositif, mais bien la problématique de la mise à l'échelle via certaines actions, certaines tentatives de modifications du contexte des alternatives bruxelloises.

Dans les faits, et même si certaines étaient plus avancées que d'autres, ces coopérations/mutualisations, ne sont jamais concrètement sorties de terre. Nous n'avons donc pas expérimenté leur mise en oeuvre au point d'en étudier les effets. Mais nous situons-nous pour autant complètement en dehors du champ de l'expérimentation en particulier et en dehors d'un processus de co-recherche en général ? Répondre par l'affirmative à cette question amène mécaniquement un constat : les coopérations concrètes, leurs contenus, leurs règles de fonctionnement et leurs modalités auraient dû être arrêtées avant le démarrage du projet de recherche. On peut évidemment comprendre et se ranger derrière cette assertion qui détient une logique indiscutable. Nous aurions pu vivre les coopérations et en évaluer les effets et le potentiel de mise à l'échelle.

Pourtant, il demeure des paradoxes à cette façon de définir l'expérimentation, ne prenant pas en compte le processus de co-construction de l'innovation. D'une part, cela peut soulever la question du caractère innovant et co-créé, puisque cela implique le fait que les solutions auraient préexisté au projet. Soit cette préexistence aurait été acquise grâce à la phase de montage : mais alors quel statut la phase de montage détient-elle dans le processus de co-recherche? Pourquoi ne pas la considérer comme faisant partie de la co-recherche ? Par ailleurs, dans notre cas, les difficultés que nous avons vécues pour concrétiser ces coopérations en une année démontre qu'une phase de montage de 4 mois n'aurait pas été suffisante.

D'autre part, la configuration du projet prenait explicitement en compte cette phase de processus de co-construction de coopérations comme une part entière de l'expérimentation proposée. Le projet avait pour objectif de tenter de modifier le contexte bruxellois du monde des alternatives, de voir ce qui se passe lorsqu'on aborde la question de sa mise à l'échelle et de celle des acteurs qui en font partie. La co-construction de mutualisations ne constituait en soi qu'un vecteur, un instrument expérimental permettant de mettre cette question de la mise à l'échelle sur la table et d'éprouver le potentiel de trajectoires particulières de coopérations. Et de notre point de vue, certes potentiellement biaisé, même si les mutualisations ne sont pas concrètement en marche, nos actions liées au processus de leur co-création ont bien permis de produire des apprentissages sur cette

problématique, des réponses à ces questions de recherche, qui ont d'ailleurs été compilées au fil de nos rapports, via des Notes et Cahiers de synthèse formalisant les résultats, circonscrits à la question de la mise à l'échelle dans le cadre de ces coopérations, et non sur les aléas et la difficulté de toute coopération (ce qui nous a été "reproché").

Ainsi, si l'expérimentation est une action qui permet de produire des connaissances à propos d'une problématique dans un certain contexte, nos activités ont effectivement permis de produire cela. Comme toute recherche, nous avons des hypothèses et, en l'occurrence, l'interprétation des résultats obtenus ont plutôt tendance à *infirmer* ces hypothèses. Globalement, la coopération pourrait ne pas être considérée comme une trajectoire pertinente ou à privilégier pour la mise à l'échelle.

De nombreuses nouvelles questions sont également apparues et qui ont disloqué les postures de départ: la mise à l'échelle est-elle un enjeu pertinent? Lorsqu'on la définit, comme une augmentation de l'impact social, des tas de questions émergent entre les acteurs concernés sur les types d'impacts à prioriser, notamment. La question même de la coopération ou de la mutualisation a pu être remise en question, ainsi que leurs finalités pour la mise à l'échelle: faut-il coopérer pour augmenter directement l'impact de chacun ou faut-il coopérer pour produire des conditions de réplication et de fertilisation entre acteurs plus robustes? Et s'il s'agit de renforcer un écosystème, on parle implicitement de synergies et donc pas uniquement d'impacts individuels mais partagés, voire d'externalités positives. Comment évaluer ces effets d'un autre type? Ces questionnements nouveaux naissent des nos expérimentations et de nos dispositifs. Ils mettent par ailleurs en évidence qu'il faut prendre en compte les éléments de contenu produits (outcomes), et pouvoir les mettre en balance avec les éléments de méthodes et de processus stricto sensu qui ne devraient pas être valorisés uniquement pour eux-mêmes et la conformité de leur mise en oeuvre avec une idée normativement établie de la co-recherche.

Au final, la question de savoir ce qu'il faut considérer comme une "bonne" expérimentation, ou une expérimentation conforme, ne saurait, à notre humble avis, se limiter aux contours d'une action déjà complètement délimitée - dans le temps, l'espace, la communauté - et dont le processus de co-recherche qui lui est associé se limiterait à produire les effets de sa mise en oeuvre "effective et opérationnelle". En bref, tenter de co-créer quelque chose n'est-il pas déjà une expérimentation, pour autant que les connaissances qui en naissent sont reliées aux questions de recherche posées?

Si l'on conçoit qu'il est évidemment plus facile et plus clair d'accompagner des projets de co-recherche qui se limiteraient à étudier les connaissances produites par la mise en oeuvre d'une solution concrète, il apparaît qu'une grande quantité de processus de co-recherche, portant sur l'expérimentation de processus de co-construction de solutions pour la résilience, auraient une place tout autant crédible pour oeuvrer à la résilience future de la ville.

Quoi qu'il en soit, une clarification serait nécessaire pour mieux comprendre à partir de quand, de quoi, dans le cadre du programme, une expérimentation est considérée comme valide, et comment et à partir de quoi l'évaluer. Et en tous les cas, il serait également utile de clarifier que ce qui n'entre pas dans le cadre ne doit pas forcément être considéré comme mauvais, car bon nombre de démarches, de pratiques et de dispositifs de par le monde existent et sont considérés par la littérature comme des démarches effectivement apprenantes, de recherche (transdisciplinaires, des recherche-action, etc.) et qui sembleraient toutefois ne pas entrer dans le cadre du programme Co-creat... En vertu de quoi, très concrètement? Pourquoi, plus simplement? La question mérite d'être abordée dans les prochaines années et promotions...

d. Produire des connaissances ?

Parler de production de "connaissances" est sans doute un débat plus vaste encore et est l'objet d'études de toute un champ disciplinaire : l'épistémologie. Impossible de résumer tout l'état de l'art sur la nature, la validation et l'utilisation (par qui, dans quel but) de différentes sources de "connaissances" mais l'idée dans cette section est bien de montrer la difficulté concrète qu'il y a à distinguer la production de connaissances du "reste".

Prenons l'exemple du Living Lab Bota 75 du projet Mutualisons pour illustrer la complexité des questions qui émergent. Est-ce que le fait que les différentes associations (parmi elles : Financité et Médecins du Monde) dont le siège se trouve rue Botanique 75 (dans le bâtiment appelé "Bota75"), aient, lors du montage du living lab, consciemment réfléchi à ce qu'ils savaient secrètement ("on collabore peu") est une production de connaissances ? Est-ce que le fait que même après plusieurs réunions et ateliers les participants ne comprennent pas pourquoi il en est ainsi en est une ? Idem pour un atelier où chaque association avait mandaté une ou deux personnes pour brainstormer sur ce qui pourrait être fait : l'identification par le groupe de cinq pistes de coopérations qui lui semblaient réalisables et pertinentes, dans l'objectif explicite d'une augmentation d'impact, est-elle une "connaissance" ? Le fait qu'ils aient désormais cela en tête peut-il changer les relations entre les occupants du Bota 75 ? On rejoint immédiatement la distinction output-outcomes du processus évoquée plus haut.

Poursuivons l'interrogation : si on avait abouti à des résultats plus tangibles (outputs), faudrait-il encore pouvoir prouver qu'ils sont répliquables ou généralisables ? Ou encore qu'on puisse formuler des hypothèses de conditions pour qu'ils soient répliquables ? Ce qui formerait alors une sorte de validation.

Le fait qu'on puisse difficilement appliquer un critère de réfutabilité ou de falsifiabilité¹ implique-t-il qu'aucun de nos résultats ne peut jamais prétendre à un résultat scientifique ?

Poussons le trait encore plus loin : si un type de coopération avait "marché" au Bota 75, aurait-il fallu le recouper au sein d'un autre lieu partagé (par exemple au Carrefour19, où le Réseau Transition a ses bureaux) ? Mais aurait-on le cas échéant *vraiment* pu dire qu'on avait corroboré les résultats ? Ou, tout au contraire, peut-on dire que le seul récit de l'expérience du Bota 75, analysé et présenté de la façon la plus objective possible, en donnant le plus de détails possible pour qu'un acteur dans un autre contexte puisse identifier les points communs et les différences avec sa propre perspective ou situation - et par conséquent transposer prudemment - est en soi un résultat qui peut bénéficier à d'autres - et est donc une "connaissance" ?

De manière plus générale, la formulation de nouvelles pistes de recherche (dans notre cas : les multiples raisons qui amèneraient des acteurs pourtant parfaitement au fait à ne pas évaluer leur impact) peut en soi être légitimement vue comme une production de connaissances.

1 Selon Wikipedia, la réfutabilité (également désignée par le recours à l'anglicisme falsifiabilité), introduite par Karl Popper est un concept important de l'épistémologie qui permet d'établir une démarcation entre les théories scientifiques et celles qui ne le sont pas. Une affirmation, une hypothèse, est dite réfutable (falsifiable) si sa forme logique est telle qu'il est possible de tester son éventuelle fausseté par une expérimentation.

On voit bien que sur ce critère aussi, nous pourrions nous donner la pire ou la meilleure note, selon des conceptions également légitimes et à étayer (sans crainte d'un biais ou la moindre mauvaise foi).

Outre ces éléments très concrètement mis en évidence, la question de la production de connaissances (ou non) rejoint les réflexions qui viennent d'être développées concernant l'expérimentation dans tout processus de recherche, qu'il soit participatif ou non, orienté vers l'action ou non. En effet, nous avons succinctement signalé que, selon nous, nous étions bien en situation d'expérimentation justement parce que nos processus et dispositifs permettaient de produire des connaissances, de générer des réflexions et des mises en questionnement de la problématique de la mise à l'échelle.

Un premier paradoxe de ce que nous avons vécu est en lien avec un des 9 items de la grille Innoviris à savoir : "le projet entre dans une démarche de recherche plutôt que dans des démarches d'action ou de gestion de projet". De fait, alors que nous produisions des connaissances de différents types en lien avec notre question de recherche (par exemple : l'identification des positionnements infirmant nos postulats), il nous était précisé que nos actions n'étaient pas assez abouties, pas assez concrètement en oeuvre, encore en phase de montage. Il s'agit là d'une sorte de retournement de l'idée même exprimée par l'item en question. Nous ne nous attardons pas ici sur cela, car le traitement de cette question reviendra inévitablement à discuter la question précédente : qu'est-ce qu'expérimenter ?

Pour autant, le paradoxe est d'autant plus grand que de façon concomitante, il nous a été mentionné que nos démarches de réflexion entre les étapes de la co-construction des mutualisations étaient trop orientées vers l'action ! En quelque sorte, les moments de réflexivité n'étaient pas orientés "recherche" ou "production de connaissances", mais seulement "action". En somme, d'un côté nous ne faisons "pas assez d'action" et de l'autre "trop d'action". Ceci permet de mettre en évidence que c'est un manque de clarté général sur les items et ce qu'ils sous-tendent *normativement*, à notre sens, qui génère ce type de discours paradoxal. Car au-delà du fait que nous ne savions plus de quel côté solutionner le problème, ce qui se révèle en filigrane c'est la question de la nature et de la qualité du processus de recherche - et donc de production de connaissance. Cette question, pourtant essentielle, mais pas pour autant simple, n'est pas clarifiée dans la grille Innoviris. Telle qu'elle est énoncée, on tend à comprendre qu'il faut produire de la connaissance en passant par un processus précis, conforme à un certain cadre, mais les contours précis du cadre désiré ne sont pas déterminés.

La question la plus importante ici est : quel(s) type(s) de connaissances? Ou bien de quelle(s) nature(s) ? Et en prolongement, des connaissances utiles à qui, à quoi et pour quoi ? On comprend que le programme dans son ensemble entend permettre de produire des connaissances actionnables et utiles pour les co-chercheurs, particulièrement les co-chercheurs issus du terrain et non des institutions de recherche académique. Et en même temps, nous aurions du mal à ne pas envisager de produire des connaissances permettant de participer à certains débats plus théoriques - puisqu'il est explicitement demandé de démontrer l'originalité de la question de recherche avec l'état de l'art. Dans le cas de Mutualisons, il apparaissait clairement que les connaissances à produire projetées se situaient à un niveau assez méta, macro, en lien avec les développements de la théorie des transitions sociotechniques notamment. La question mérite d'être alors posée si ce type de problématique méta, et davantage orientée sciences humaines, est adaptée aux contraintes et injonctions du programme Co-create.

Cela n'empêche que la confrontation d'une problématique méta avec les savoirs de terrain nous ont permis de soulever des questionnements particulièrement intéressants sur tout ce qui concerne la

“mise à l'échelle” des alternatives. Ainsi, une connaissance produite, contextualisée, de notre recherche, est la suivante : la question de la mise à l'échelle est traitée très différemment selon les organisations, les initiatives et leurs profils, dans les cas où ces alternatives se posent concrètement la question. En outre, nombreuses sont les alternatives pour lesquelles la mise à l'échelle n'est ni une question pertinente pour elles-mêmes, ni, selon elles, pour l'ensemble de l'écosystème ; ou encore une question trop complexe ou trop éloignée de leurs réalités de fragilité. Malheureusement, nous ne pouvons plus aujourd'hui affiner la compréhension des argumentations liées à ces positionnements, ni contribuer éventuellement à transformer ces positions. Ainsi, dans le cas de Mutualisons, nous avons été fortement confrontés à des “résultats” inattendus, non projetés, c'est-à-dire infirmant plutôt nos hypothèses voire certains postulats co-définis lors de la phase de montage avec les acteurs de terrain. C'est précisément une contrainte qui a ralenti la co-construction des mutualisations et qui a nécessité la réadaptation des dispositifs. Et ce qui constitue précisément le contenu du dernier item de la grille Innoviris...

Par ailleurs, l'évaluateur externe pourrait ici y voir un problème de montage : nous aurions dû uniquement travailler avec les acteurs pour qui la mise à l'échelle était une voie pertinente et nécessaire. Mais ce serait passer à côté des destinataires de notre problématique : l'ensemble des acteurs de l'écosystème des alternatives bruxelloises. Et ce serait passer à côté d'un élément reconnu (cf. *supra* section 1) de qualité de processus de co-recherche : la présence de positions différentes, le caractère “conflictuel” du processus de co-recherche.

Ces constats permettent également de faire ici le lien avec certains des grands principes des courants de recherche participatives et transdisciplinaires, qui mettent en évidence l'itérativité des processus de co-recherche, alternant action et réflexion, ainsi que la capacité des co-chercheurs à rendre leurs dispositifs flexibles et à les adapter en permanence. Dans le cas de Mutualisons, l'itérativité était, dans le cadre des expérimentations, permanente entre les phases impliquant les deux premiers cercles de co-chercheurs et les phases impliquant le troisième cercle. C'est lors de ces aller-retours entre ces différents groupes que l'intégration des expertises nécessitait d'adapter le dispositif de recherche. Il faut alors se demander, par rapport à la production de connaissances, si cela était “suffisant” de consacrer les moments de réflexion à des adaptations de l'action. Selon notre dispositif, l'ensemble des réorientations étaient inventoriées et mise en réflexions selon différentes modalités. Mais il est vrai que nous n'envisagions pas d'en faire une analyse complète, totale, avant les derniers mois du projet, et ce, que les mutualisations soient plus ou moins performantes, opérationnelles ou totalement encore en chantier. Encore une fois, conclure qu'un échec de la co-construction des mutualisations équivaut à un échec de la recherche est à mettre en débat semble, à tout le moins excessif. Selon notre vécu, ce n'est pas le cas, car nos dispositifs et résultats intermédiaires montraient déjà des résultats en termes de connaissances.

Enfin, et pour conclure sur ce point, il faut également mettre en discussion à qui s'adressent les connaissances et qui évalue leur nature “utile” et/ou actionnable. Peut-on légitimement demander uniquement à des évaluateurs externes éloignés de la problématique spécifique de la co-recherche de se faire un avis là-dessus ? Si l'on voulait tenir compte des éléments de cadrage développés plus haut, il est a minima nécessaire d'opérer cette évaluation avec les acteurs directement concernés et prendre en compte leurs points de vue. Et il demeure délicat de juger de la capacité de production de connaissances d'un projet de recherche avant qu'il ne soit parvenu à son terme.

5. Que conclure ?

Nous espérons que l'arrêt prématuré du projet Mutualisons puisse contribuer à parfaire le processus de recherche en co-création (en impliquant Innoviris) et que les réflexions développées dans cet article pourront servir à d'autres co-chercheurs qui se lancent dans l'aventure.

Outre des résultats que nous jugeons toujours pertinents au niveau de la question de recherche qui était la nôtre, nous estimons avoir aussi pu mettre en évidence des points d'attention, à la fois théoriques et très concrets, auxquels tout le monde devrait consacrer un temps de réflexion pour éviter de mauvaises surprises. Car au-delà du mauvais moment à passer pour tout le monde, l'enjeu est de ne pas se priver de co-recherches qui malgré tout auraient pu produire davantage d'effets, dont des connaissances, utiles pour la collectivité.

L'intention de ce texte était, à partir de notre vécu de projet, de communiquer les réflexions qui nous ont animées au cours du processus de sa clôture prématurée. Si, malgré notre attention à éviter une posture défensive, certains passages ou arguments apparaissent sous une forme auto-justificative, nous sommes convaincus qu'ils rejoignent le vécu et les réflexions de nombreux autres chercheurs au sein des différents projets des différentes promotions du programme Co-creat. Notre objectif n'était, répétons-le, pas de justifier que nous étions entièrement "dans le bon", mais d'attirer l'attention sur des éléments récurrents de frictions entre le bailleurs de fonds et les praticiens de la co-recherche au sein des projets. Il nous semblait nécessaire de mener à terme ces réflexions et de les rendre publiques afin de contribuer à améliorer ou clarifier le fonctionnement du programme dans les années à venir.

Même si nous n'avons pas réalisé une revue de littérature exhaustive, nous retenons néanmoins que les contraintes du programme, parfois explicitement exprimées comme telles, parfois pas, et selon les cas plus ou moins définies/cadrées, posent à certains égards question au regard de la grande diversité de pratiques de co-recherche, comprenant des "galaxies" aussi vastes de la recherche-action, la recherche-action participative et la recherche transdisciplinaire. Nous en retiendrons quelques-uns, centraux :

- Le caractère flexible de ces dispositifs vs la perception d'un caractère plus figé, fixe, des contraintes du programme Co-creat... mais qui change entre le début d'un projet (premier comité de suivi) et la fin d'un projet (comités de suivi suivants). Nombreux sont les témoignages au sein de notre projet, et venant d'autres acteurs impliqués dans le programme, qui mettent en évidence le caractère (très) changeant de "ce qui est attendu", créant des situations de "pertes de repères" et de balises claires pourtant nécessaires dans le cadre d'une relation financeurs-financé ;
- Nous souhaitons également, en lien (paradoxal) avec ce qui vient d'être dit, poser la question frontalement : comment le bailleur de fond peut-il rester à sa juste place ? Comment maintenir un équilibre entre le contrôle de la conformité du processus de co-recherche et la liberté nécessaire pour certains projets de s'éloigner du plan initial s'il s'avère que cette orientation est plus propice à la production de connaissance en lien avec la question de recherche ? Finalement, ceci revient à nous poser la question de savoir si le financeur ne serait pas également co-chercheur. Si tel est le cas, de quelle manière son avis et ses recommandations peuvent peser parmi les autres co-chercheurs ?
- Enfin, nous percevons un niveau d'exigence particulièrement élevé, surtout sur certains aspects méthodologiques, par rapport aux moyens alloués et au public-cible principal du programme : des citoyens ou organisations dont la démarche de recherche n'est pas le métier

(principal). Par exemple, si chaque moment de réflexion au sein du processus itératif doit se positionner comme moment de production de connaissance, on atteint là une exigence pour les acteurs de terrain "non chercheurs professionnels" qui dépasse leur motivation et leurs capacités organisationnelles (et non pas cognitives, évidemment). Maintenir un niveau d'exigence ou de conformité processuelle trop figé, couplé aux contraintes fortes d'un cadre malheureusement fortement sujet à interprétation, risque à notre avis de créer une situation de cloisonnement du programme aux acteurs qui savent/peuvent s'en accommoder, ce qui semble aller particulièrement à l'encontre de l'objectif d'empowerment et de mise en capacitation, notamment de publics fragilisés ou organisations plus citoyennes, moins structurées.

Nul doute que nos réflexions sont à ce stade provisoires, partielles, potentiellement biaisées, à discuter, à mettre en débat. Mais elles sont ancrées dans le récit de nos expériences et de nos pratiques, dans notre expertise, et nous savons qu'elles font échos aux récits du vécu au sein d'autres projets.